

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 juillet 2025 à 10h15 à Nyons**

Le Conseil communautaire, convoqué le 2 juillet 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil à l'annexe de la CCBDP à Buis-les-Baronnies pour la séance du 8 juillet 2025.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 8 juillet 2025, le Conseil communautaire a été convoqué une nouvelle fois pour une séance le 15 juillet 2025 dans la salle du Conseil à Nyons. Le Conseil communautaire a alors pu délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Madame Fabienne BARBANSON

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 38

Etaient présents : 32 (dont 1 suppléant)

DAYRE Thierry, GREGOIRE Michel, BAS Claude, NICOLAS Alain, RICHARD Eric, BERNARD Sébastien, MONPEYSSEN Jean-Jacques, RUYSSCHAERT Christelle, PEYRON Roland, ROCHAS Pascale, GARCIA Jean, LAGET Jean-Michel, DECONINCK Stéphane, MACIPE Nadia, ARMAND Marie-Noëlle, BARBANSON Fabienne, BERGER-SABATIER Martine, BOMPARD Marc, BOTTINI Monique, CARRERE Christian, COMBES Pierre, FERNANDES José, GIELLY Patricia, LANTHEAUME Pascal, LEDESERT Philippe, MONGE Alain, PENIGAUT Alexandre, PUSTOCH Alan, SOMAGLINO Claude, THIRIOT Christian, VIARSAC Roger, CHAPPON Gérard

Etaient absents ou excusés : 59

ACHAT Ginès, BALDUCHI Monique, BOMPARD Jérôme, BONNEFOY Martial, BONTOUX Géraud, BOREL Sylvie, BREDY Muriel, CAHN Philippe, CHAREYRE Laurent, CHARRASSE Daniel, CHAUDET Laurence, CHAUVET Véronique, CIRER-METHEL Pascal, CLEMENT Rémy, CLEMENT Augustin, CONIL Denis, CORNILLAC Christian, DONZE André, DUC Brigitte, DUPOUX Sébastien, ESTEVE Lionel, FAREL Annelise, FEUILLAS Annie, FOUGERAS Lionel, FRACHINOUS Alain, GARNERO Sylvie, GAUTHIER Eliane, GILLET Didier, GIREN Didier, GRAS Jean-Claude, GREGOIRE Jean-Luc, GRONCHI Yoann, GROSS François, HAIM Juliette, HAMARD Marc, LABROT Alain, LAFFITTE Didier, LAURENT Marie-Christine, LOUPIAS Aurélie, LYOBARD Eric, MATHIEU André, MORIN Gilbert, NICOLAS Jean-Louis, NIVON Jacques, PELACUER Jean-Marc, PEZ Gérard, PILOZ Odile, POUYET Stéphanie, QUARLIN Mireille, RAVOUX Gilles, ROUSSELLE Didier, ROUSSIN Christine, ROUSTAN Sébastien, ROUX Serge, TACUSSEL Odile, TATONI Thierry, TEULADE Christian, TREMORI Michel, TRUPHEMUS Gérard

Excusés ayant donné procuration : 6

SALIN Olivier donne procuration à PENIGAUT Alexandre, AMOURDEDIEU Aurore donne procuration à COMBES Pierre, BOUNIN Florence donne procuration à BOTTINI Monique, CHAMBON Claude donne procuration à GARCIA Jean, MONIER Marie-Pierre donne procuration à DAYRE Thierry, TEISSEYRE Isabelle donne procuration à LANTHEAUME Pascal

Politique territoriale Petite Enfance - Social

Rapporteur : Pascale ROCHAS

Petite Enfance

**123-2025 Micro-crèches de Montbrun-les-Bains et des Pilles (fin de la gestion AESIO)
Solde de la subvention 2024 – Fin de conventionnement**

Dans le cadre de sa compétence Petite-Enfance, la CCBDP accompagne et soutient les accueils Petite-Enfance situés sur le territoire intercommunal.

Sur les communes des Pilles et Montbrun-les-Bains, pendant plusieurs années, par convention, la gestion des micro-crèches a été confiée à AESIO – Mutualité Sud Rhône Alpes.

Considérant qu'AESIO a souhaité mettre fin à l'exploitation de ces 2 micro-crèches, qui est devenue effective au 30 juin 2024.

La décision d'AESIO était motivée par les difficultés d'accompagner ces structures à distance, particulièrement face aux difficultés de recrutement de personnel dans la Petite-Enfance.

Considérant que d'un commun accord, un avenant à la convention 2023 a été signé pour assurer la gestion de ces 2 micro-crèches jusqu'au 30/06/2024 par AESIO (soit 6 mois de gestion des 2 micro-crèches).

Vu la délibération n° 038_2024 en date du 8 avril 2024 précisant que le volet financier fera l'objet d'un 2^{ème} avenant.

Il est donc proposé de verser à AESIO le montant de 41 088 € correspondant à 50 % de la subvention annuelle pour les 2 micro-crèches, comme prévu et rattaché au budget 2024. Ce montant correspond à la période de gestion des micro-crèches situées à Montbrun-les-Bains et aux Pilles par la Mutuelle AESIO Sud Rhône Alpes, du 01/01/2024 au 30/06/2024.

Cette délibération vient mettre fin à la convention de partenariat avec la Mutuelle AESIO Sud Rhône-Alpes.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide**

POUR : 38

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER le montant de la subvention de 41 088 € à verser à la Mutuelle AESIO Sud Rhône-Alpes correspondant à 50 % de la subvention annuelle, et venant mettre fin à la convention signée avec la Mutuelle AESIO Sud Rhône Alpes ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,
Fabienne BARBANSON



Le Président,
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 22/07/2025

Mise en ligne le : 22/07/2025

Ampliation à : Mutuelle AESIO